Université Paris Cité

Connaissance du système de santé, Réglementation des produits de santé à base de plantes

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 juin 2021